TUTO GREVE

Quand et comment poser sa DII?

(Pour que ça coûte le moins possible)

Je suis en roulement

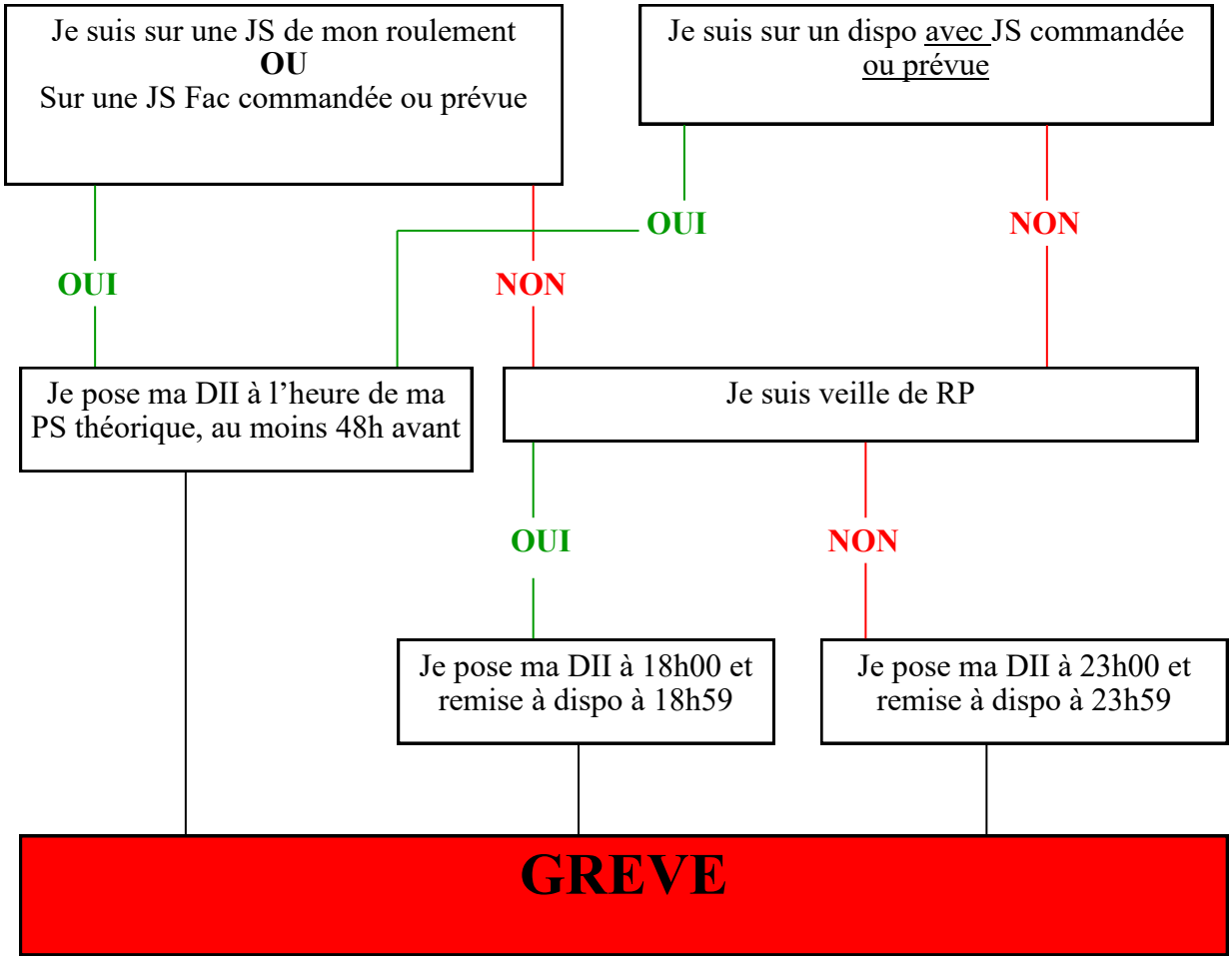

- *Je suis sortie de RP, j'ai posé ma DII pour ma PS à 15h00, le bureau de commande peut-il me faire travailler de 06h00 à 15h00 ?*

Les tribunaux sont formels, la réponse est **NON.** La grève étant considérée comme une utilisation, vous ne pouvez être commandé sur une JS avant le début de votre grève, C'est seulement à l'issue de votre heure de remise à dispo que vous pouvez être utilisé, et ceci pour chaque jour calendaire (période de 00h00 à 23h59)

Je suis en FAC

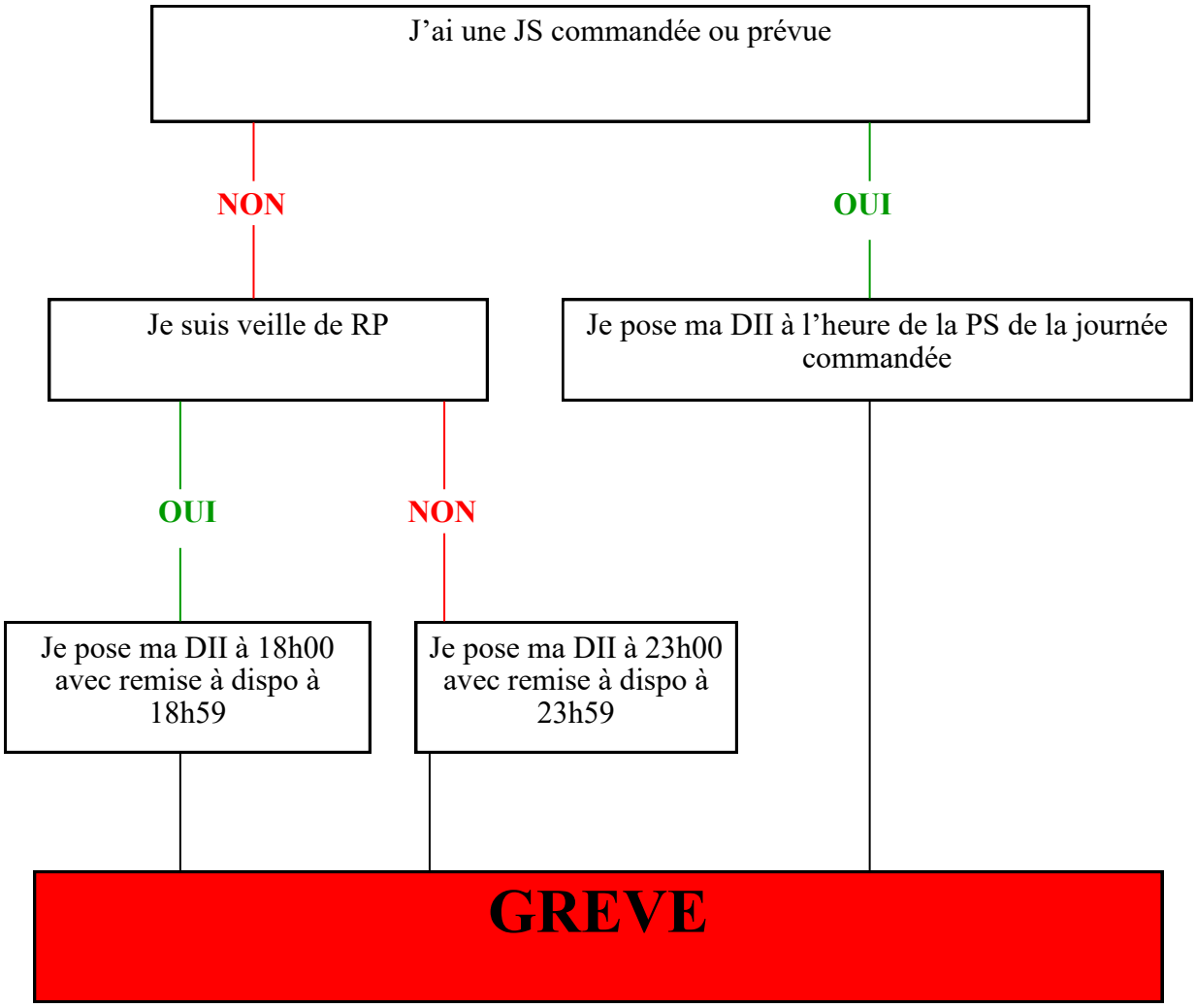

Infos pratiques

Décompte de grève (schéma simplifié)

- 59 mn de grève/jour = DA (1 h de salaire perdue)
- 3h54 de grève/jour = DB (1/2 journée de salaire perdue)
- + de 3h54 de grève/jour = DC (1 journée de salaire perdue)

Cas des préavis multiples

Vous ne pouvez pas avoir plusieurs DII en cours sur un même préavis. Il vous faut attendre d'avoir repris le travail après une remise à dispo pour pouvoir reposer une DII sur un préavis donné. Vous pouvez par contre poser chaque jour une DII sur un préavis différent